

Le dimanche 9 mars 2008 de 10 à 16 heures au complexe sportif PIERRE DE COUBERTIN de LA GORGUE :

Épreuves de 6 heures de course ou de marche individuelle ou par équipes de 4 à 6 coureurs. **Ouvert aux handisports.**

Accueil : salle des sports du complexe à partir de 8 h 30.

Départ : 10 h de la piste d'athlétisme.

Inscriptions : Ouvert à tous à partir de 18 ans licenciés ou non. Droits d'inscription : 15 € en individuel, 60 € par équipes de 4 à 6 coureurs.

Le bulletin est à retourner **avant le 03 mars 2008**. *Aucune inscription ne sera prise le jour même, ni par téléphone.* En cas d'annulation par le coureur, l'inscription est considérée à fonds perdus.

Les inscriptions sont limitées à 100 individuels et à 15 équipes.

Les accompagnateurs vélos ou à pied (lièvres) sont strictement interdits. **Tout contrevenant sera disqualifié par les officiels FFA et ne figurera pas dans le classement.**

Le règlement des épreuves sera affiché dans la salle des sports.

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer avec le règlement (chèque à l'ordre de La Gorgue athlétisme) à Philippe MACRELLE, 112 rue Rouge Manchon 62136 LESTREM (tél. 03-21-261-241) avant le 03mars 2008.

Bulletin d'inscription individuel aux ' 6 heures de LA GORGUE'

cocher : COURSE ou Marche

Nom _____ Prénom _____

Né(e) _____ Sexe _____

Adresse _____

Catégorie _____ Club _____ N°licence _____

Tout bulletin non signé sera mis en attente. Le coureur ne pourra obtenir son dossard qu'après avoir émarginé celui-ci. Les frais d'inscription sont perdus en cas de désistement. Je prendrai connaissance du règlement avant le départ. Je joins à mon bulletin la photocopie certifiée conforme au certificat médical ou si je suis licencié la photocopie de ma licence FFA. **Signature obligatoire**

LA GORGUE

ATHLÉTISME

ORGANISE LE 9 MARS 2008

LA 16^{ème} ÉDITION

DES

6 HEURES DE LA GORGUE



L.G.A. offrira à chaque participant

un Lot